



Identification du module

- Groupes cibles : Contremaître en chauffage, contremaître sanitaire, contremaître en ferblanterie, chef/cheffe de chantier Polybat ou profil de compétences équivalent
- Temps indicatif : Pour un traitement méthodique-didactique approprié du module, nous recommandons aux prestataires de planifier env. 40 leçons de 45 min.

1 Compétences

Après avoir réussi l'examen du module, vous connaissez les bases de la protection thermique, des ponts thermiques, de la protection contre l'humidité et du renouvellement de l'air. De plus, vous êtes capable d'interpréter la consommation énergétique des bâtiments existants et d'appliquer des méthodes de mesure.

2 Sujets / objectifs

Sujet : 1 Bases de la protection thermique / des ponts thermiques

- Objectifs :
- 1.1 Vous calculez la transmission thermique (valeur U) (C3).
 - 1.2 Vous interprétez les résultats dans le contexte global (C4).
 - 1.3 Vous déterminez et analysez les ponts thermiques (C4).

Sujet : 2 Bases de la protection contre l'humidité / du renouvellement de l'air

- Objectifs :
- 2.1 Vous comprenez les relations entre la température, l'humidité absolue et l'humidité relative (C2).
 - 2.2 Vous êtes en mesure de calculer et d'interpréter le risque de transport de l'humidité dans les éléments de construction (C4).
 - 2.3 Vous êtes en mesure d'expliquer les effets du renouvellement de l'air dans les bâtiments (C2).

Sujet : 3 Protection thermique hivernale et estivale

- Objectifs :
- 3.1 Vous comprenez et interprétez les calculs liés à la protection thermique hivernale et estivale (C4).

Sujet : 4 Consommation énergétique

- Objectifs :
- 4.1 Vous déterminez la consommation énergétique des bâtiments existants (C3).
 - 4.2 Vous interprétez la consommation énergétique des bâtiments existants (C4).

Sujet : 5 Technique de mesure

- Objectifs :
- 5.1 Vous connaissez les méthodes de mesure liées à l'étanchéité à l'air, à l'isolation thermique et au confort dans l'enveloppe des bâtiments (C3).
 - 5.2 Vous interprétez les résultats des mesures (C4).

3 Examen du module / aides

Vous terminez le module par un examen écrit de 120 minutes.
L'ensemble des documents écrits sont autorisés.



4 Validité du certificat de module

Le certificat de module est valable pendant 5 ans.